



Devenir évaluateur interne et externe

Comment impulser une dynamique collective d'amélioration continue des pratiques institutionnelles ?

Les évaluations internes et externes sont des clés pour optimiser la qualité des prestations, la gestion des ressources humaines et des compétences des institutions du secteur social et médico-social.

Vous souhaitez :

- Acquérir des compétences affirmées en matière d'évaluation des ESSMS
- Promouvoir une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles
- Impulser et soutenir des démarches participatives
- Susciter des échanges sur les pratiques
- Concevoir un état des lieux respectueux des prescrits et des prestations réalisées
- Établir les forces et faiblesses d'une structure
- Être force de propositions et de performance

*Nous vous proposons de suivre une **formation d'Évaluateur**.*

L'IRTESS de Bourgogne peut se prévaloir de 10 années d'expériences en évaluation interne et externe dans tous les secteurs médico-sociaux : exclusion, handicap, protection de l'enfance, travail protégé, aide à domicile, gérontologie.

Objectifs

Se former à la conduite d'une évaluation interne et externe répondant aux exigences de la loi 2002-2 et de l'ANESM, en s'appuyant sur des méthodes éprouvées.

Promouvoir une démarche visant l'amélioration continue de la qualité des pratiques institutionnelles.

S'impliquer dans une démarche pour préciser, enrichir, dynamiser le Projet d'Établissement.

Préparer votre évaluation externe qui respecte les valeurs humanistes et historiques du champ social et médico-social.

Public

Tout professionnel chargé de la mise en place des évaluations internes et/ou externes et de la qualité des prestations et services ou souhaitant accéder à la fonction de référent évaluation - référent qualité, évaluateur externe. Une démarche d'évaluation externe sert de fil conducteur aux modules de formation.

Tarif

Le dispositif de formation comprend 4 modules.
Coût : 2 000 €



Devenir évaluateur interne et externe

Pourquoi notre référentiel ?

Il s'appuie sur deux principales références :

- les recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- le concept de valorisation des Rôles Sociaux (Wolf Wolfenberger). Cette approche nous engage à la valorisation et à l'intégration sociale des personnes accompagnées.

L'IRTESS travaille régulièrement sur le référentiel afin de l'adapter aux différents services et évolutions du secteur social et médico-social. Nous intégrons systématiquement les nouvelles recommandations publiées par l'ANESM.

Conformément aux préconisations de l'ANESM, nous engageons une véritable démarche concertée avec l'organisme évalué. Notre finalité est d'adapter nos modalités pour mieux s'ajuster à sa spécificité.

Choisir cette méthode, c'est :

- S'impliquer dans une **démarche participative** : partager les valeurs, définir ensemble les indicateurs pertinents, concevoir un diagnostic partagé.

- Apprécier la **singularité de la personne accueillie** : reconnaître sa place de sujet et d'acteur dans l'institution, la société, veiller à sa qualité de vie, soutenir son image de soi, son potentiel de développement.
- Faire vivre la notion de **réciprocité et d'altérité** : respecter l'autre dans ce qu'il a de ressemblant et de singulier.
- Promouvoir un **questionnement des pratiques professionnelles**, des services proposés dans l'institution et témoigner de l'ouverture sur le Territoire.
- Renforcer le **pouvoir d'agir des professionnels** dans le diagnostic et l'évaluation du rapport investissement-coût-efficacité.
- Concevoir des **procédures pertinentes** : donner de la valeur à l'idéal (ce qui est souhaité), à l'expressif (ce que l'on estime faire), à l'effectif (ce qui est vraiment réalisé).
- Bénéficier d'un **outil méthodologique** qui a fait ses preuves et **une souplesse du référentiel** en fonction de votre type de structure et le public accueilli.

Programme

84 heures réparties en 4 modules.

Module 1 : Connaître les contraintes et mettre en place un dispositif d'évaluation (3 jours)

- Connaître le cadre réglementaire de l'évaluation et les référentiels propres aux structures sociales et médico-sociales (Anesm, schéma régional et départemental...)
- Connaître les valeurs et l'approche conceptuelle qui détermine une méthode d'évaluation
- Prendre contact avec une méthode d'évaluation et le référentiel afférent
- Produire des connaissances objectivées et des faits / aide à l'explicitation
- Mettre en place un cadre d'évaluation : rédiger un cahier des charges, mettre en place et piloter le dispositif d'évaluation.

Module 2 : S'approprier la méthode et recueillir des données (3 jours)

- Repérer les articulations entre la loi 2002.2, les recommandations de l'ANESM et l'outil d'évaluation
- Comprendre la méthodologie de l'évaluation, les attentes de l'ANESM, s'approprier les différentes étapes
- Connaître l'articulation entre les domaines de l'évaluation tels que prévus par l'ANESM et la méthodologie employée
- Adapter le référentiel d'évaluation à différents types d'établissements
- Recueillir des faits
- Repérer le cadre éthique et reconnaître la dimension émotionnelle de l'évaluation (évaluation et explicitation)

Ateliers Tutoraux : expérimentation à partir de vos données institutionnelles.

Module 3 : Préparer l'évaluation externe (3 jours)

- Repérer les acteurs de l'évaluation
- Se poser en interlocuteur de référence/ conseil
- Impulser une dynamique de travail collectif
- Être en capacité de planifier l'action
- Initier, planifier, suivre et animer la démarche d'évaluation
- Identifier les sources, indicateurs et recueillir des faits (analyse documentaire à partir de documents fournis par les établissements évalués)
- Maintenir le cadre et adapter le rythme

Ateliers Tutoraux : expérimentation à partir de vos données institutionnelles.

Module 4 : Conduire une démarche d'évaluation externe et s'inscrire dans un processus continu d'évaluation dans votre institution (3 jours)

- Mettre en place et piloter la démarche d'évaluation externe
- Communiquer les résultats
- Identifier les défis et mettre en place une démarche pour les relever (lien avec le projet de service)
- Proposer des préconisations stratégiques opérationnelles
- Savoir rédiger un rapport d'évaluation
- Appréhender le rapport coût/efficacité
- Proposer des liens avec le Projet d'établissement
- Proposer une démarche prospective pour mettre en oeuvre une évaluation continue
- Travailler le positionnement spécifique de l'évaluateur. Mise en pratique sur site

Ateliers Tutoraux : expérimentation à partir de vos données institutionnelles.

Moyens pédagogiques

Formation-Action s'appuyant sur des apports théoriques et méthodologiques et sur un temps de formation pratique (évaluation externe dans un établissement).

Référent de formation

Gérard ODASSO

Tél. 03 80 72 64 95

E-mail : godasso@irtess.fr